



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2018

Le Parc – Lotissement, parcelles AC 63 et ZB 87 Opération préventive de diagnostic (2018)

David Flotté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/75593>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Flotté, « Le Parc – Lotissement, parcelles AC 63 et ZB 87 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 04 juin 2021, consulté le 05 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/75593>

Ce document a été généré automatiquement le 5 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Parc – Lotissement, parcelles AC 63 et ZB 87

Opération préventive de diagnostic (2018)

David Flotté

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet qu'a la commune du Parc d'aménager un lotissement d'habitations a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 3 347 m², située dans la continuité de la zone bâtie qui longe la RD 975 (ancienne route nationale de Caen à Rennes). La commune du Parc est située à une dizaine de kilomètres d'Avranches et de Villedieu-les-Poêles. Les terrains concernés se trouvent à 135 et 145 m NGF. Ils occupent une parcelle exploitée en pâture qui se trouve au sommet du versant de la vallée du ruisseau de Saultbesnon, un affluent de La Sée. Cette pâture participe du bocage qui caractérise l'exploitation du sol dans cette région de la Normandie.
- 2 Parmi les onze faits inscrits à l'inventaire seuls huit ont été reconnus comme des structures. Ils correspondent à trois lignes de fossés de type parcellaire disposés à angle droit, aux traces d'un feu de forme triangulaire et à un horizon sédimentaire de type remblai.
- 3 L'analyse de ces vestiges à partir des critères d'orientation, de disposition et de représentation ou non sur les cadastres napoléonien et actuel, permet d'avancer que cet ensemble correspond à des traces fossiles de la phase d'aménagement parcellaire aujourd'hui active, laquelle obéit dans ce secteur à des orientations globalement nord-sud – est-ouest. Cet ensemble illustre également le fait que cette phase d'aménagement parcellaire est constituée de sous-phases correspondant à des réaménagements successifs de la parcellisation micro-locale de l'espace : un des trois fossés est déjà fossile au moment de la réalisation du cadastre napoléonien quand, au même moment,

deux autres sont actifs. Puis, sur ces deux autres, un se perpétue partiellement sur le cadastre actuel pendant que l'autre en est absent. Le feu a brûlé dans l'intervalle séparant la réalisation des deux documents cadastraux.

- 4 Les éléments mobiliers sont trop peu nombreux pour permettre une approche chronologique fine mais ce gisement contient de nombreuses informations chronostratigraphiques. Si on intègre ces données dans le phasage des aménagements parcellaires à l'échelle du territoire du Val de Sée établi lors du diagnostic réalisé sur le contournement de Marcey-les-Grèves (Flotté 2014), il apparaît qu'elles relèvent toutes de la phase d'aménagement parcellaire actuelle (bocagère) laquelle semble se mettre en place entre les XI^e et XV^e s. et continue d'être active de nos jours. La présence d'un tessou de proto-grès du Domfrontais (XIII^e-XIV^e s.) découvert seul, contribue, malgré sa faible représentativité, à l'établissement d'un terminus chronologique pour la date de la mise en place de cette phase à l'échelle du territoire du Val de Sée.
- 5 Dans le phasage territorial du Val de Sée, ce qui précède cette « phase d'aménagement parcellaire actuelle » a été baptisé « phase d'aménagement parcellaire antérieure 1 ». Celle-ci, en place à La Tène moyenne au moins et prenant fin entre le XI^e et le XV^e s., se caractérise par des mailles parcellaires orientées obliquement par rapport à la maille parcellaire actuelle. Aucun représentant de cette phase d'aménagement antérieure 1 n'a été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic.

BIBLIOGRAPHIE

Flotté D. 2014 : RD 973 : contournement de Marcey-les-Grèves, Manche, rapport final d'opération, Inrap Grand-Ouest, Caen, SRA de Basse-Normandie, 216 p.

INDEX

Année de l'opération : 2018

nature <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

lieux <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantique.fr/ark:/26678/pcrt7EEcNFDBSF>

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

Inrap